

Chers Concitoyens,  
Chers Amis,

S'il faut retenir un évènement marquant pour nos deux communes en 2016, c'est bien entendu celui de la fusion qui nous vient à l'esprit.

Un challenge formidable, une réelle opportunité d'inscrire la Commune Nouvelle de Saint-Martin-lez-Tatinghem, sur la voie de l'avenir et de la modernité.

Un objectif qui se construit chaque jour doucement et progressivement, car nous savons bien qu'à l'origine, nos parcours, nos histoires, nos pratiques sont différents, et que les champs d'actions à réinvestir sont diversifiés et nombreux.

Pour autant, nous pouvons vous assurer de toute la détermination des élus comme des agents municipaux à relever ce beau challenge dans le seul objectif de vous servir et de servir vos intérêts.

D'ores et déjà, dans de nombreux domaines, nous pouvons mesurer les effets bénéfiques de la mise en commun des moyens matériels et humains que nous avons décidée.

Lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra le :

**Mercredi 11 janvier 2017 à 18h30**  
**Salle des Fêtes de la Commune Déléguée de Saint-Martin-au-Laërt**

et à laquelle nous vous convions avec grand plaisir, nous aurons bien entendu l'occasion de revenir sur cette belle aventure.

En attendant, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et les Agents Communaux se joignent à nous pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes et vous présenter des vœux de très bonne année 2017, de bonheur, de prospérité et de santé, à partager avec tous ceux qui comptent pour vous.

Bien Amicalement

Gilles LOUF

Maire Délégué de la Commune de Tatinghem  
Vice-Président de la CASO

Bertrand PETIT

Maire de Saint-Martin-lez-Tatinghem  
Vice-Président du Conseil Départemental

# NOËL DANS LA VILLE

## LES ILLUMINATIONS DE NOËL

**P**our le bonheur de tous, Saint-Martin-lez-Tatinghem a revêtu son habit de lumière pour les fêtes de fin d'année. Les services techniques de la Ville ont installé motifs, guirlandes, traversées de rues et structures lumineuses dans les différents giratoires. Des décorations animées, à proximité des groupes scolaires et de la salle polyvalente, font partie des nouveautés de l'année.

La mise en œuvre des différentes installations a nécessité une semaine de travail pour 3 agents municipaux mais aussi la location d'une nacelle. L'occasion d'optimiser les coûts en programmant la réparation de certains éclairages publics et d'effectuer la maintenance

des projecteurs d'un des terrains de football.

Cette année encore, la Ville a fait le choix d'investir dans des ampoules LED à la hauteur de 90% des décorations.

Un investissement efficace en matière de consommation électrique, de durée de vie et de sécurité électrique.

Sur 140 motifs, remis au goût du jour et basculés en LED par les agents municipaux, une quarantaine ont été loués. Le principe de location offre la possibilité de réduire l'investissement de la municipalité et de proposer de nouveaux décors chaque année !

**90% DE LED**  
**140 MOTIFS,**  
**40 EN LOCATION**



## AGENDA

### JANVIER

**Samedi 7**

**Salle des Fêtes, pl. Cotillon Belin**

Concours de coqs de l'association des Coquelets

**Dimanche 8**

**Salle des Fêtes, pl. Cotillon Belin**

Loto Paroissial

**Mercredi 11**

**Salle des Fêtes, pl. Cotillon Belin**

Cérémonie des vœux de la Municipalité à 18h30.

**Samedi 14 et 21**

**Dimanche 15 et 22**

**Salle Polyvalente, Tatinghem**

Théâtre avec les Têtes à Claque du TALC. Une comédie de boulevard de Ray Cooney "Stationnement Alterné"

**Samedi 21**

**Salle des Fêtes, pl. Cotillon Belin**

Loto du Groupe Scolaire Long Jardin

**Dimanche 22**

**Salle des Fêtes, pl. Cotillon Belin**

Loto de l'APEI

**Vendredi 27**

**Salle des Fêtes, pl. Cotillon Belin**

Concert du Conservatoire de l'Agglomération CAPSO

### FEVRIER

**Dimanche 5**

**Salle des Fêtes, pl. Cotillon Belin**

Loto du Football Club de St-Martin-au-Laërt

**Samedi 11**

**Salle Polyvalente, Tatinghem**

Concours de belote du Football Club de Tatinghem

**Dimanche 12**

**Salle des Fêtes, pl. Cotillon Belin**

Loto du Horse Ball

# FESTIVITÉS DE DÉCEMBRE EN IMAGES



Le 4 décembre plus de 200 participants au Cross de la St-Nicolas



Après une démonstration de l'AOSM Tennis de table, 130 sportifs ont été mis à l'honneur par la Ville à l'occasion de la réception qui leur a été dédiée le 7 décembre dernier



Près de 950 colis ont été distribués aux domiciles des aînés et personnes handicapées par le Conseil Municipal les 7 et 21 décembre

Le 10 décembre, l'Association du Clos du Rivage et le Conseil Municipal des Jeunes se sont associés pour la décoration de l'arbre de Noël de la Résidence pour personnes âgées Simone Delahodde



La Ville a offert aux 600 élèves des 3 groupes scolaires, des friandises, un spectacle pour les maternelles "Le Père Noël est endormi" et une séance de cinéma pour les élémentaires "Vaïana"

## PRÊT D'UN MINIBUS AU PROFIT DES ASSOCIATIONS DE LA VILLE



La Ville de Saint-Martin-Lez-Tatinghem apporte un soutien supplémentaire à ses associations en mettant à disposition, à titre gracieux, un mini bus, capable de transporter 9 personnes. Sponsorisé par des entreprises locales, ce véhicule favorise les déplacements des associations dans le cadre des compétitions, stages, sorties, visites... Le maintien de ce service est bien entendu lié au bon usage du véhicule par tous les emprunteurs.

Les documents nécessaires à la demande de prêt sont téléchargeables sur les sites des deux communes déléguées ([www.tatinghem.fr](http://www.tatinghem.fr) ou [www.ville-saintmartinaulaert.fr](http://www.ville-saintmartinaulaert.fr)) ou disponibles à l'accueil des Mairies.

## DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS

Élection du Président de la République, élections législatives : c'est quand exactement ?



Élection présidentielle :  
23 avril et 7 mai

Elections législatives :  
4 et 18 juin

## Consultez le compte-rendu du Conseil Municipal

Sur

[www.tatinghem.fr](http://www.tatinghem.fr)

[www.ville-saintmartinaulaert.fr](http://www.ville-saintmartinaulaert.fr)



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2017

Les tournées de collecte des encombrants par les services de la CASO seront les **vendredi 10 mars, jeudi 15 juin, vendredi 20 octobre et vendredi 15 décembre 2017.**

Pour la bonne organisation de la tournée, il est nécessaire de s'inscrire préalablement auprès des Mairies déléguées.

Pour la première collecte : jusqu'au 2 mars dernier délai. Les encombrants doivent être sortis dès 8h00 sur le domaine public.

### Objets acceptés

Les appareils électroménagers hors d'usage, les matelas, les éléments de mobilier.

### Objets refusés

Les déchets provenant d'une activité professionnelle, les gravats, les DIB, les DIS (amiante, solvants...), les

déchets de construction et de démolition, les ordures ménagères, le verre, les batteries, les huiles usagées, les piles, les pneus, les emballages ménagers, les bouteilles de gaz.

### DEEE

### Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Les usagers ont la possibilité de les déposer en déchèteries ou de se les faire reprendre par les professionnels.



**Fusion.Com'**  
Lettre d'information  
n°1 - JANVIER 2017

**Siège**  
Place Cotillon Belin  
03.21.98.60.00 -  
03.21.88.54.24

**e-mail**  
contact@stmartin  
leztatinghem.fr

**Directeur de la Publication :**  
Bertrand PETIT,  
Maire

**Conception, réalisation, photographies :**  
Commission et Service  
Communication

**Impression :**  
Imprimerie Henry  
**Tirage : 3 000 ex.**